



## **PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2005-2008**

**DOCUMENT DE CONSULTATION**

**APPROUVÉ**

**AU**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU**

**27 AOÛT 2004**

## **RCCFC**

### **PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2005-2008**

#### **CONTENU DU DOCUMENT**

Sigles et acronymes	page	2
Présentation	page	3
Principales réalisations	page	5
Analyse de l'environnement	page	6
Mission, valeurs, vision	page	12
Objectifs stratégiques	page	14
Actions prioritaires 2005-2008	page	15
Indicateurs de résultats	page	17

Annexe : Priorités d'action 2004-2005

## Sigles et acronymes

ACCC	Association des collèges communautaires du Canada
ACELF	Association canadienne d'éducation de langue française
AQPC	Association québécoise de pédagogie collégiale
CA	Conseil d'administration
CCAE	Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation
CCNB	Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
CÉGEP	Collège d'enseignement général et professionnel
CIDE	Consortium International de développement en Éducation
CNFS	Consortium national de formation en santé
DRHC	Développement des ressources humaines Canada (ancienne appellation) maintenant RHDCC
RHDCC	Ressources humaines et développement des compétences Canada
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OS	Objectifs stratégiques
PRECEPT	Programme de renforcement de l'expertise des collèges en formation professionnelle et technique
PRIMTAF II	Programme de renforcement institutionnel en matière technologique en Afrique francophone (deuxième programme)
RCCFC	Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada

Afin de faciliter la lecture, nous employons le genre masculin pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

## PRÉSENTATION

Après 10 années d'existence et au terme de la précédente planification stratégique, le conseil d'administration du RCCFC a piloté une démarche d'actualisation de ses objectifs stratégiques de développement pour les trois prochaines années.

Le conseil d'administration du RCCFC a tenu deux séances de travail. Une première séance a porté sur l'analyse des principales réalisations sous l'angle de la vision 2001-2004 pour dégager les facteurs critiques de succès et les zones de vulnérabilité du réseau. De plus une analyse de l'environnement externe au RCCFC a permis de dégager des éléments de contexte dont le réseau doit tenir compte dans la détermination de ses prochains objectifs stratégiques. La deuxième séance de travail aura permis de discuter et de faire consensus sur un document préliminaire portant sur la mission, les objectifs stratégiques, les actions prioritaires et des indicateurs de résultats. Le conseil d'administration entend donner son aval à la nouvelle planification stratégique à la rentrée de septembre en vue de son adoption par l'assemblée générale annuelle de l'année 2004 – 2005.

À partir de l'année 2005-2006, des planifications annuelles de travail et un bilan des réalisations en lien avec les objectifs et les actions ciblées seront déposés chaque année au conseil d'administration par la direction générale. Au terme des trois années, le conseil d'administration aura la responsabilité de procéder à l'évaluation de l'atteinte des résultats à partir des indicateurs retenus et d'assurer la mise à jour de la planification stratégique pour les trois années subséquentes.

Ce document présente un aperçu des principales **réalisations** du RCCFC sur lesquelles il peut s'appuyer pour poursuivre son développement. Une présentation des principaux éléments de contexte situe le cadre d'analyse de l'**environnement externe** retenu pour la démarche. Cette démarche de planification stratégique aura permis au RCCFC de recentrer sa **mission**, de préciser ses **valeurs**, d'actualiser **la vision** de son rôle tout en conservant une même **approche** de réseau.

De nouveaux **objectifs stratégiques** pour les années 2005 à 2008 ont été fixés et des **actions prioritaires** ont été identifiées pour chacun de ses objectifs. Enfin des **indicateurs de résultats** ont été définis afin de servir de guides à la préparation des planifications annuelles de travail par la direction générale et à l'évaluation de la mise en œuvre de la planification stratégique par le conseil d'administration.

Les **priorités d'action** du RCCFC pour l'année **2004-2005** sont présentées en annexe à la présente.

## **PRINCIPALES RÉALISATIONS**

Créé en 1995 pour établir des partenariats et des projets entre les établissements collégiaux francophones du Canada, le RCCFC peut témoigner de nombreuses réalisations sur lesquelles il peut s'appuyer pour poursuivre son développement :

- une présence au sein du réseau de 41 membres répartis sur l'ensemble du territoire canadien
- un CA, représentatif des situations différentes de l'enseignement collégial dispensé en français au Canada, composé de six (6) personnes : 1 des provinces de l'Atlantique, 3 du Québec, 1 de l'Ontario, 1 des provinces de l'Ouest et des territoires
- 15 projets canadiens de collaboration entre 17 établissements de 7 provinces différentes
- 22 projets internationaux (16 au Québec et 6 hors Québec) de collaboration entre 16 établissements différents
- des projets réalisés en partenariat avec l'ACCC (Mobilité académique) et le CIDE (Printaf 11 à l'international)
- des études réalisées au bénéfice de la francophonie canadienne, ex : études sur la poursuite des études postsecondaires et sur la production de matériel pédagogique en français
- des projets de soutien au développement et au rayonnement de la formation collégiale, ex : projet dans l'Ouest du Canada et porte-parole des collèges à la table nationale du CNFS
- des activités de réseautage entre les membres, ex : tenue d'activités annuelles de perfectionnement et visites du CA dans les établissements du réseau
- des communications dynamiques avec les membres, ex : site WEB, revue de presse quotidienne, bulletin d'information, activités annuelles
- une présence active dans la francophonie canadienne, ex: participation à la Table nationale en éducation, aux Forums québécois de la francophonie, à la Table ronde en éducation de ministère des Affaires internationales et du Commerce extérieur, à l'ACELF, au CCAE.

## **ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT**

L'analyse de l'environnement externe au RCCFC a permis de dégager des éléments de contexte que le réseau doit prendre en compte dans la détermination de ses objectifs stratégiques pour les trois prochaines années.

## **CONJONCTURE POLITIQUE**

### **Sur la scène internationale**

Le Canada s'est fait le défenseur de la diversité culturelle. Seul pays du G8 ayant deux langues officielles, le français et l'anglais, le Canada est perçu comme un modèle dans ce domaine.

Le gouvernement canadien devra continuer de soutenir les minorités linguistiques à travers le pays; l'épanouissement des langues officielles demeure un atout et un enjeu pour le Canada.

Le Canada veut continuer à occuper une place importante au sein de la francophonie mondiale et à y jouer son rôle en même temps que l'on assiste à une volonté de positionnement accru de certaines provinces (Nouveau-Brunswick, Ontario et Québec) au sein de la francophonie mondiale.

Les événements à caractère international représentent autant d'opportunités de mettre en valeur l'engagement canadien envers les langues officielles et la diversité culturelle : par exemple l'éventuelle tenue à Québec du Sommet de la Francophonie en 2008, pour souligner le 400<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Québec, le mondial des métiers à Calgary en 2009 et les Jeux olympiques d'hiver à Vancouver en 2010.

### **Sur la scène fédérale**

Le savoir demeure une priorité pour le Canada.

Les objectifs nationaux des documents *Atteindre l'excellence* : investir dans les gens, le savoir et les possibilités, (document piloté alors par Industrie Canada) et *Le savoir, clé de notre avenir* : le perfectionnement des compétences au Canada, (document piloté alors par la DRHC) demeurent d'actualité :

#### ***Enfance et jeunesse***

Objectif : donner à nos enfants et à nos jeunes le meilleur départ possible dans la vie, notamment à travers le développement de services à la petite enfance (développement de garderies : le Québec est cité en exemple.)

#### ***Éducation post secondaire***

Objectif : permettre à tous les Canadiens d'avoir accès à une éducation post secondaire de haute qualité.

### ***Travailleurs adultes***

Objectif : doter le Canada, dès maintenant et pour l'avenir, d'une main-d'œuvre plus compétente, plus adaptable, plus mobile.

*Note* : La formation en entreprise demeure un enjeu important : divers types de partenariat émergent, avec les organisations syndicales, les comités sectoriels etc.

### ***Immigration***

Objectif : faire en sorte que le Canada continue d'attirer les immigrants qualifiés dont il a besoin et les aide à réaliser pleinement leur potentiel dans la société et sur le marché du travail au Canada, tout en visant une meilleure reconnaissance des diplômés étrangers.

Les cibles quantitatives de la Politique et de la Loi sur les Langues officielles demeurent.

En matière d'éducation, deux objectifs sont poursuivis pour les prochaines années:

- hausser de 68% à 80% la proportion des étudiants admissibles inscrits dans les écoles francophones en dehors du Québec
- doubler la proportion des jeunes Canadiens qui connaissent l'autre langue officielle pour la faire passer de 24% à 50%.

Le Commissariat aux langues officielles appuie le renforcement des dispositifs de formation postsecondaire dans les communautés où la langue française est en situation minoritaire.

## **Sur la scène des provinces**

### **ALBERTA**

Il existe des conseils scolaires francophones dans cette province et le gouvernement a reconnu la nécessité de continuer à offrir de la formation postsecondaire en français. Il considère présentement la mise sur pied d'un collège bilingue pour satisfaire à ce besoin.

### **COLOMBIE-BRITANNIQUE**

Le projet du RCCFC a soutenu les communautés dans l'avancement du développement des services d'enseignement collégial en français dans cette province.

Les gouvernements provincial et fédéral ont conclu une entente pour financer le niveau collégial dispensé par Éducacentre pendant que l'Université Fraser se préoccupe du domaine de la formation postsecondaire universitaire.

### **ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD ET TERRE-NEUVE**

La poursuite des études collégiales en français est un enjeu important pour ces communautés. Peu ou pas de services existent. Les organismes membres manifestent un intérêt à apprendre de l'expérience des provinces de l'Ouest et à partager avec les membres du réseau leur expertise en matière d'accès à distance à la formation.

L'Université Sainte-Anne possède un campus à Wellington à l'Île-du-Prince-Édouard, géré par la Société éducative de l'Î.P.É.

### **MANITOBA**

Puisque le même gouvernement est au pouvoir, il n'y a pas de changement majeur dans l'orientation du ministère et c'est plutôt le statu quo dans l'éducation du niveau collégial.

Le programme "College Expansion Initiatives" se poursuit et cela permet à l'École Technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint-Boniface de déployer deux nouvelles initiatives

### **NOUVEAU –BRUNSWICK**

La consolidation de la gestion des collèges communautaires francophones est en cours.

Le CCNB est de plus en plus engagé sur la scène internationale, en recherche appliquée et dans des initiatives menant à des activités de transfert de technologie dans des entreprises du Nouveau-Brunswick.

## **NOUVELLE-ÉCOSSE**

La fusion de l'ancienne Université Sainte-Anne et du Collège de l'Acadie a été officialisée le 23 janvier 2003 dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources humaines et des ressources matérielles. La nouvelle Université Sainte-Anne se dote présentement d'une nouvelle direction stratégique afin d'augmenter le niveau et la qualité des services offerts aux étudiants, d'améliorer les perspectives pédagogiques et d'accroître le nombre d'inscriptions. La nouvelle institution offre un enseignement de langue française de qualité incluant des programmes collégiaux et universitaires, d'immersion française et de français langue seconde, ainsi qu'un programme de formation générale aux adultes. Elle joue également un rôle au niveau du développement économique et de la formation sur mesure.

## **ONTARIO**

Le gouvernement a mis en place un cadre d'imputabilité avec des indicateurs de résultats communs à tous les collèges de la province.

Le nouveau gouvernement libéral a fait le choix d'un réinvestissement en éducation qui ne semble pas inclure le post secondaire.

À la suite de la nouvelle législation, les collèges ont une plus grande autonomie dans plusieurs domaines et la notion de territoire est disparue.

La différenciation entre les établissements est encouragée en permettant une diversification de l'offre et en créant de nouvelles institutions « *Institutes of technology* ».

Les collèges ont été autorisés à donner des diplômes de Baccalauréat appliqués.

Le gouvernement libéral récemment élu a lancé un examen complet de la structure et du financement du système d'éducation postsecondaire, pour mettre l'Ontario au premier plan de l'innovation en matière d'enseignement postsecondaire.

## **QUÉBEC**

Avec le changement de gouvernement au Québec, le Ministre Pelletier propose une nouvelle vision du partenariat du Québec avec les francophones du Canada; il désire les associer à la conception du nouveau centre de la francophonie des Amériques. L'éducation est un des trois domaines jugés prioritaires par la politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada et des mesures financières sont d'ailleurs prévues pour réaliser des projets de partenariat.

Le gouvernement du Québec tient des forums en régions sur les enjeux de la démographie : certaines régions en zones éloignées des grands centres verront leur population décroître et le défi des services à rendre à ces communautés est important : enjeux en santé et en éducation et en développement économique notamment.

Le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial du Québec a permis au ministre de l'Éducation de cibler des zones d'amélioration pour les collèges, notamment : l'autonomie et la diversification des profils institutionnels, l'engagement dans le développement de toutes les régions du Québec, l'assouplissement et la diversification du parcours des étudiants, les modes de gouvernance.

### **SASKATCHEWAN**

Le gouvernement provincial a reconnu la dualité linguistique de l'éducation et deux organismes se partagent le champ de la formation postsecondaire : le Service fransaskois de formation des adultes (SEFFA) qui couvre le domaine de l'enseignement collégial et l'Institut français de l'Université de Regina pour le volet universitaire.

### **TERRITOIRE DU NORD-OUEST**

Les organismes de ce territoire suivent avec intérêt le projet des provinces de l'Ouest, parce qu'ils sont à la recherche de stratégies pour accroître les services de formation collégiale en français pour leur communauté.

### **YUKON**

Les organismes de ce territoire suivent avec intérêt le projet des provinces de l'Ouest, parce qu'ils sont à la recherche de stratégies pour accroître les services de formation collégiale en français pour leur communauté.

Le Yukon, en partenariat avec Éducacentre de la Colombie-Britannique, offre un programme d'études collégiales. Il vise à promouvoir et à offrir les cours collégiaux d'Éducacentre.

## **CONJONCTURE ÉCONOMIQUE**

### **Économie du savoir**

L'innovation est devenue un facteur de croissance. La recherche appliquée et le transfert des connaissances et des technologies sont essentiels à l'innovation.

Les travailleurs hautement qualifiés (techniciens, technologues et universitaires) ont un rôle important à jouer pour que les innovations soient implantées et utilisées pour accroître la productivité des entreprises. Selon les travaux de l'OCDE (*Manuel d'Oslo*), les relations avec les collèges et les universités font partie de l'environnement immédiat des entreprises innovantes.

Le développement, le maintien et la mise à jour des compétences de la main d'œuvre deviennent un levier pour la performance économique d'un territoire. La mobilité et la reconnaissance des diplômés et des compétences sont des enjeux importants au Canada comme dans la Communauté européenne.

Les villes ou les régions sont de plus en plus reconnues comme lieu de création de la richesse; elles veulent plus d'autonomie, plus de transferts de fonds et plus de responsabilités, ce qui pourrait générer des inquiétudes au regard du dossier des langues officielles. Le concept de *Villes ou régions apprenantes* se développe dans le monde pour favoriser un meilleur accès à la formation pour tous et une meilleure performance économique et pour accroître l'intégration sociale au sein des communautés.

### **Nouvelles Technologies**

L'utilisation des technologies, notamment des technologies de l'information, est devenue un incontournable au sein d'une société globalisée tant dans ses échanges économiques que culturels. Les technologies de l'information sont des voies d'accès de plus en plus développées aux services gouvernementaux, au savoir et à la culture au sens large.

En éducation, les technologies de l'information sont à la fois:

- objet d'apprentissage formel dans certains programmes de formation professionnelle et technique
- moyen de formation
- soutien à l'apprentissage dans les établissements de formation
- mode d'accès à certaines formations
- outil de plus en plus utilisé pour communiquer avec les clientèles pour leur offrir et donner des services
- outil de réseautage, de partage de connaissances et d'expertise entre les praticiens (communautés de pratiques).

Les technologies de l'information pourraient être encore mieux utilisées par les établissements de formation collégiale pour améliorer l'accès à la formation collégiale et la qualité de cette dernière, pour faciliter la reconnaissance des acquis et des diplômes ou pour soutenir le partage de l'expertise entre les membres des établissements collégiaux de formation.

## **MISSION, VALEURS, VISION**

La démarche de planification stratégique 2005-2008 aura permis au RCCFC, après 10 années d'existence, de recentrer sa **mission**, de préciser ses **valeurs**, d'actualiser **la vision** de son rôle au sein de la francophonie, tout en conservant une même **approche** de réseau.

### **LA MISSION**

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ ET LA QUALITÉ DE LA FORMATION COLLÉGIALE EN FRANÇAIS AU CANADA ET PROMOUVOIR CETTE FORMATION

### **LES VALEURS**

Le RCCFC est un réseau qui partage avec ses membres les valeurs suivantes dans le cadre d'une transparence et d'une imputabilité conforme aux normes contemporaines. :

- ✓ La croyance en l'éducation comme facteur de développement des personnes et des collectivités;
- ✓ L'équité dans l'accessibilité aux ressources éducatives
- ✓ L'échange et le partenariat dans le respect des différences institutionnelles et dans une perspective d'apprentissage réciproque
- ✓ La volonté et la fierté de contribuer à l'épanouissement de la langue française au Canada.

### **LA VISION**

Le RCCFC, c'est....

- ⇒ Un interlocuteur incontournable en éducation collégiale dispensé en français au Canada
- ⇒ Un réseau de ressources en éducation postsecondaire
- ⇒ Un réseau d'établissements au service de la francophonie canadienne pour mettre à la disposition des communautés francophones l'expertise en formation collégiale de ses membres
- ⇒ Un réseau d'échanges et d'entraide pour favoriser l'apprentissage et le développement organisationnel de ses membres
- ⇒ Un réseau générateur de projets régionaux, nationaux et internationaux qui suscitent des partenariats pour valoriser et accroître l'expertise de ses membres.

Une **même approche de réseau** pour faire les choses différemment :

- En valorisant l'innovation dans la gestion et la prestation de services en éducation
- En faisant faire au lieu de faire...
  - pour exploiter et partager l'expertise des membres du réseau
- En sollicitant des partenariats...
  - pour accroître la participation dans des projets
- En se mettant au service de la francophonie canadienne et internationale
  - pour assurer l'accès et la qualité de l'enseignement postsecondaire dispensé en français au Canada.

## **OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2005-2008**

Les quatre grands objectifs stratégiques identifiés serviront à orienter le choix des actions prioritaires à mettre en œuvre au cours des trois prochaines années. Les activités annuelles du RCCFC, déterminées dans ce cadre, permettront au réseau de s'ajuster au contexte des exigences de l'économie du savoir et à l'état des besoins des collèges et cégeps francophones du Canada au sein de leur communauté respective.

1. FAVORISER L'ÉLARGISSEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DISPENSÉ EN FRANÇAIS AU CANADA
2. CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE EN METTANT À SON SERVICE L'EXPERTISE EN ÉDUCATION COLLÉGIALE DES MEMBRES DU RÉSEAU
3. ACCROÎTRE LES OCCASIONS DE PARTAGE, DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL POUR LES MEMBRES DE TOUTES LES PROVINCES ET TERRITOIRES DU CANADA
4. VALORISER ET FAIRE RAYONNER L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL DISPENSÉ EN FRANÇAIS AU CANADA AINSI QUE L'EXPERTISE DES MEMBRES DU RÉSEAU.

## **ACTIONS PRIORITAIRES 2005-2008**

### ***1. FAVORISER L'ÉLARGISSEMENT DE L'ACCESSIBILITÉ ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DISPENSÉ EN FRANÇAIS AU CANADA***

- 1.1 Obtenir l'accord des partenaires concernés et démarrer le Programme de renforcement de l'expertise des collèges en formation professionnelle et technique (PRECEPT)
- 1.2 Mettre en œuvre le projet pilote de mobilité étudiante dans 2 ou 3 domaines ciblés, en évaluer les résultats avec les partenaires dans le but de l'étendre à plus d'établissements et d'étudiants
- 1.3 Poursuivre avec les partenaires concernés l'étude sur les besoins en matériel pédagogique et y donner les suites appropriées dans le meilleur intérêt des étudiants, des membres du réseau et de la francophonie
- 1.4 Identifier avec des membres du réseau des projets à développer et les mettre en œuvre dans le but de faciliter la reconnaissance des acquis pour les étudiants, la reconnaissance des programmes entre les établissements, la mobilité étudiante ou l'accueil des immigrants
- 1.5 Favoriser l'utilisation des technologies de l'information comme mode d'accès à la formation professionnelle et technique ou comme soutien au développement de cette formation en régions plus isolées.

### ***2. CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE EN METTANT À SON SERVICE L'EXPERTISE EN ÉDUCATION COLLÉGIALE DES MEMBRES DU RÉSEAU***

- 2.1 Poursuivre la réalisation d'études et de recherches en éducation dispensé en français au Canada, notamment la recherche sur la poursuite des études postsecondaires et en diffuser les résultats
- 2.2 Soutenir les initiatives et les alliances en vue d'accroître les services d'enseignement collégial francophone dans les communautés, notamment dans les provinces et territoires de l'Ouest et dans certaines provinces de l'Atlantique
- 2.3 Explorer l'opportunité de formaliser et d'offrir l'expertise des membres du réseau, via chacun des collèges, afin de la mettre à la disposition des organismes ou des communautés qui le désirent
- 2.4 Évaluer la pertinence d'initier et de développer, le cas échéant, des projets reliés à l'entrepreneurship étudiant ou aux activités étudiantes favorisant le rayonnement de la culture francophone dans les communautés d'appartenance des collèges en milieu minoritaire
- 2.5 Assurer une présence active du RCCFC auprès des partenaires gouvernementaux et au sein des associations ou organismes voués à la promotion et au développement de l'enseignement postsecondaire dispensé en français au Canada et au rayonnement de la francophonie.

3. ***ACCROÎTRE LES OCCASIONS DE PARTAGE, DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL POUR LES MEMBRES DE TOUTES LES PROVINCES ET TERRITOIRES***
  - 3.1 Réviser le cadre de mise en oeuvre des projets de collaboration afin de susciter plus de participation et une meilleure diffusion des résultats
  - 3.2 Assurer une communication dynamique entre les membres du réseau, par une meilleure utilisation du site web et du Bulletin d'information pour mieux diffuser les activités du réseau et leurs retombées
  - 3.3 Organiser des activités de développement professionnel à l'intention du personnel de direction des établissements membres à l'occasion des Assemblées générales ou autres
  - 3.4 Évaluer l'opportunité d'élaborer un projet visant la promotion et le développement d'échanges entre des professeurs de secteurs ciblés, en utilisant les technologies de l'information, ex. en petite enfance et services de garde
  - 3.5 Explorer la pertinence de produire une monographie des meilleures pratiques des membres du réseau sur la formation à des petits groupes en régions éloignées et, le cas échéant, la réaliser, ex. les approches pédagogiques, stratégies de formation à distance ou en ligne.
  
4. ***VALORISER ET FAIRE RAYONNER L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL DISPENSÉ EN FRANÇAIS AU CANADA AINSI QUE L'EXPERTISE DES MEMBRES DU RÉSEAU.***
  - 4.1 Identifier et faire connaître auprès des membres, les occasions pour eux de présenter des projets utiles au développement ou au rayonnement de leur établissement.
  - 4.2 Initier des projets sur la scène nationale ou internationale dans lesquels les membres du réseau peuvent mettre leur expertise à contribution, notamment en assurant le suivi approprié du projet PRIMTAF 11.
  - 4.3 Accentuer les occasions de s'associer à d'autres groupes, associations ou organismes pour développer et mener à terme des projets ou des activités où l'expertise des membres pourra être mise en valeur.
  - 4.4 Explorer la possibilité de développer ou de s'associer à une campagne de promotion et de valorisation des services francophones de formation professionnelle et technique.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

Quelques indicateurs de résultats ont été définis afin de servir de guides à la préparation des planifications annuelles de travail par la direction générale et à l'évaluation de la mise en œuvre de la planification stratégique par le conseil d'administration au terme de l'année 2008. La référence aux objectifs stratégiques est identifiée après chaque indicateur<sup>1</sup>.

- de nouveaux services ou alliances (3 au minimum) en formation professionnelle et technique auront été mis en place afin d'en élargir l'accessibilité pour les communautés isolées.
- **(O.S. 1 et 2)**
- les études en cours auront été complétées, poursuivies le cas échéant, et leurs résultats auront été diffusés. **(O.S. 1 et 2)**
- des activités (minimum 3) auront été organisées par le RCCFC pour renforcer l'expertise des établissements en formation professionnelle et technique. **(O.S. 1 et 3)**
- des liens de collaboration et de partenariats dans des projets auront été établis avec d'autres associations, groupes ou organismes, notamment avec ceux du Québec, afin de supporter la réalisation des actions prioritaires. **(O.S. 1 et 4)**
- le RCCFC aura accru son influence sur les orientations, les activités ou les projets des associations ou des organismes auxquels il participe. **(O.S. 2 et 4)**
- chaque membre du réseau aura participé à au moins une activité ou un projet initié ou supporté par le RCCFC. **(O.S. 3)**
- les outils de communication avec les membres auront été revus pour présenter des opportunités de projets et de partenariats aux membres et mieux faire écho aux besoins et réalisations du réseau et de ses membres. **(O.S. 3)**
- le membership, notamment celui en provenance du Québec, aura été consolidé: cible de 80% des établissements. **(O.S. 3)**
- des projets nationaux ou internationaux (minimum 3) auront été initiés ou supportés par le RCCFC pour valoriser et faire rayonner l'enseignement collégial dispensé en français au Canada et mettre en valeur l'expertise des membres du réseau. **(O.S. 4)**

---

<sup>1</sup> En référence avec les objectifs stratégiques no.1 et 3 on retrouvera l'abréviation suivante (O.S. 1 et 3).

## ANNEXE

### LES PRIORITÉS D'ACTION POUR L'ANNÉE 2004-2005

1. Assurer le suivi des dossiers en cours :
  - Recherche sur la poursuite des études postsecondaires
  - Étude sur les besoins en matériel pédagogique
  - Projet Far-West
  - Projets de collaboration
  - Autres...
2. Conclure le protocole du projet PRECEPT et le démarrer, le cas échéant.
3. Consolider l'adhésion des membres du Québec et susciter des collaborations avec des groupes, organismes ou associations, comme l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) ou la Fédération des Cégeps.
4. Assurer la transition à la permanence du Réseau
  - Intérim
  - Recrutement et embauche au poste de direction générale
  - Accueil et accompagnement dans les dossiers de la personne retenue
5. Maintenir des communications dynamiques avec les membres
  - Rencontres avec les membres
  - Bulletin
  - Assemblée générale annuelle
  - Site Web
6. Négocier le renouvellement de l'entente avec Patrimoine canadien et assurer la viabilité financière du réseau
7. Mettre en œuvre la planification stratégique et définir le plan d'action 2005-2006
8. Organiser une activité de perfectionnement à l'intention des membres du réseau.